

87

---

# Norme internationale



# 4714

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Aggloméré composé de liège — Spécifications

*Composition cork — Specifications*

Première édition — 1986-07-01

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 4714:1986](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4fb9534a-a4ec-4a11-b921-3e3c477e984f/iso-4714-1986)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4fb9534a-a4ec-4a11-b921-3e3c477e984f/iso-4714-1986>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 4714 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 87, Liège.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

# Aggloméré composé de liège — Spécifications

## 1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale fixe le classement et certaines caractéristiques des agglomérés composés de liège. Les caractéristiques d'aptitude à l'emploi seront spécifiées dans les Normes internationales particulières.

La présente Norme internationale est applicable aux agglomérés composés de liège (voir ISO 633).

Les agglomérés composés de faible épaisseur peuvent être de fabrication ou obtenus soit par refente de blocs parallélépipédiques soit par déroulement de rouleaux cylindriques.

## 2 Références

ISO 633, *Liège — Vocabulaire*.

ISO 2859, *Règles et tables d'échantillonnage pour les contrôles par attributs*.

ISO 7322, *Aggloméré composé de liège — Méthodes d'essai*.

## 3 Classement et caractéristiques

### 3.1 Classement

Les agglomérés composés de liège sont classés suivant leur masse volumique en cinq classes conformément au tableau qui précise la résistance minimale à la traction requise pour chacune d'elles.

Tableau — Classement

Classe	Masse volumique	Résistance minimale à la traction
	kg/m <sup>3</sup>	MPa
A	$\rho < 220$	0,20
B	$220 < \rho < 270$	0,25
C	$270 < \rho < 320$	0,35
D	$320 < \rho < 380$	0,45
E	$\rho > 380$	0,60

La masse volumique et la résistance à la traction doivent être déterminées conformément à l'ISO 7322.

## 3.2 Autres caractéristiques

### 3.2.1 Épaisseur

L'épaisseur des agglomérés composés de liège doit être déterminée conformément à l'ISO 7322.

L'écart admis par rapport à l'épaisseur nominale est de

$\pm 15 \%$  pour les épaisseurs inférieures à 3 mm

$+ 15 \%$   
 $0$  pour les épaisseurs supérieures à 3 mm

### 3.2.2 Compressibilité — Récupération

La compressibilité et la récupération doivent être déterminées conformément à l'ISO 7322.

### 3.2.3 Résistance à l'eau bouillante

Vérifier la résistance de l'aggloméré à l'eau bouillante conformément à l'ISO 7322. Il ne doit pas y avoir désagrégation de l'éprouvette.

NOTE — On entend par « désagrégation d'une éprouvette » l'apparition de fissures, avec division de l'éprouvette et/ou séparation substantielle de particules de l'éprouvette pendant l'essai.

### 3.2.4 Comportement dans l'acide chlorhydrique bouillant

Vérifier le comportement de l'aggloméré dans l'acide chlorhydrique bouillant conformément à l'ISO 7322 et indiquer s'il y a ou non désagrégation de l'éprouvette. (Voir la note en 3.2.3.)

## 4 Échantillonnage

Par accord préalable entre les parties, fixer pour chaque lot le pourcentage d'emballages à échantillonner en nombre au moins de trois et aussi la quantité de matériau à prélever de chaque emballage conformément à l'ISO 2859.

## 5 Emballage

Les agglomérés composés doivent être emballés dans des caisses résistant à l'humidité et assurant leur transport jusqu'à destination sans dommage.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 4714:1986

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4fb9534a-a4ec-4a11-b921-3e3c477e984f/iso-4714-1986>